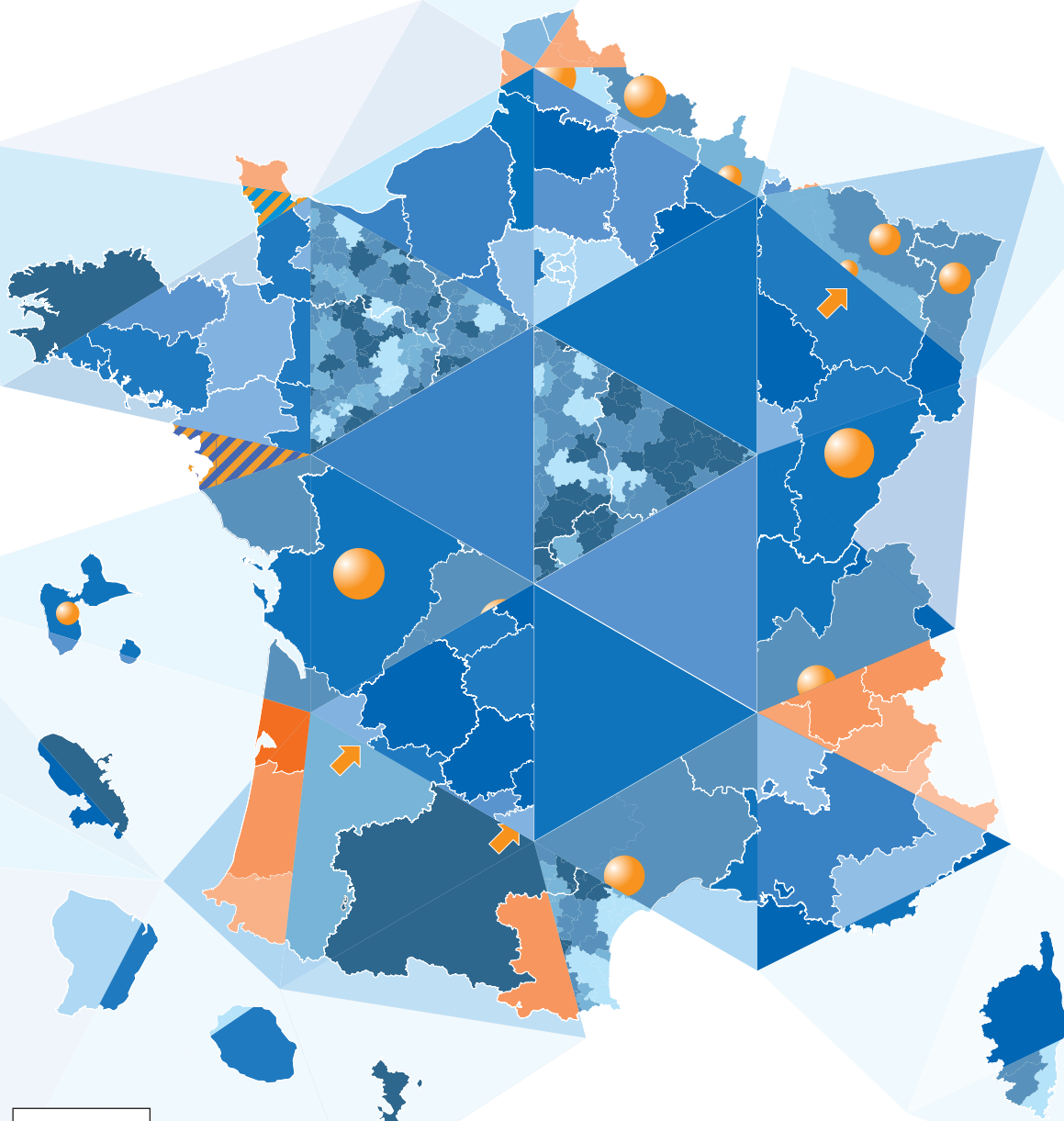


GÉOGRAPHIE DE L'ÉCOLE 2017

n°12



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE
LA RECHERCHE

DEPP
direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

GÉOGRAPHIE DE L'ÉCOLE 2017

n°12



DEPP
direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Cet ouvrage est édité par
**le ministère de l'Éducation
nationale, de l'Enseignement
supérieur et de la Recherche**

Direction de l'évaluation,
de la prospective et de la
performance
61-65 rue Dutot
75 732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication
Fabienne Rosenwald

Rédactrice en chef
Cécile Métayer

Secrétaire de rédaction
Aurélié Bernardi

Conception graphique
Anthony Fruchart

Coordination cartographique
Cécile Métayer

Impression
Ateliers Modernes d'Impressions

Fonds de cartes
© IGN 2016

Auteurs

DEPP

Linda Ben-Ali
Sandrine Chaumeron
Jean-Pierre Dalous
Aurélié Demongeot
Franck Évain
Laetitia Évrard*
Lisa Fratacci
Paul-Olivier Gasq
Caroline Iannone
Marie-Laurence Jaspar
Roselyne Kerjosse
Aline Landreau
Denise Latouche
Stéphanie Lemerle
Nathalie Marchal
Olivier Monso
Fabrice Murat
Antoine Philippon*
Patricia Prouchandy
Claire Steinmetz*
Alexia Stéphanou
Juliette Robin
Sophie Ruiz
Michèle Thauvel-Richard
Fanny Thomas

DGESIP-DGRI-SIES

Élisabeth Algava
Aline Pauron

Rectorat de Clermont-Ferrand
Aude Cadoret

**Céreq, ESO-CNRS,
Université de Caen Normandie**

Gérard Boudesseul
Patrice Caro
Yvette Grelet*
Laure Minassian
Céline Vivent*

* L'organisme de rattachement
mentionné correspond au poste
que ces personnes occupaient
à la date de leur contribution.

PRÉFACE



© Photo Margot L'Hermite –
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

De la géographie à l'école, à la géographie de l'École, la logique est la même.

Si nous enseignons la géographie à nos élèves, c'est que la connaissance des territoires, des populations, des dynamiques, est essentielle pour donner du sens au monde qui nous environne, et à notre inscription en son sein. Si nous avons besoin aussi d'une *Géographie de l'École*, c'est qu'une politique éducative ambitieuse doit toujours articuler une vision d'ensemble, nationale, à la prise en compte de la singularité des territoires. L'École n'est pas une idée abstraite, flottant dans le ciel des idées : c'est une réalité concrète, un lieu, avec, en son sein, des élèves et des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien. C'est tout l'apport de la *Géographie de l'École* que de nous offrir de cette institution une vue globale, cartographiée, avec ses spécificités et ses caractéristiques selon les territoires où elle s'inscrit. Parce que mon action à la tête de ce ministère ne cesse de prendre en compte la réalité de nos établissements, avec la réforme de l'allocation des moyens, le déploiement des conventions ruralités ou la refondation de l'éducation prioritaire, je veux saluer le travail accompli par toutes celles et tous ceux qui ont pris part à la rédaction de cette édition 2017 de *Géographie de l'École* : l'action publique a besoin de tels écrits. C'est par une connaissance extrêmement fine des réalités du terrain que nous pourrions continuer à agir pour vaincre les inégalités, sociales, économiques et, évidemment, territoriales.

De la géographie à l'école à la géographie de l'École, il s'agit toujours de mieux comprendre, de mieux connaître les disparités territoriales pour répondre aux défis qui sont les nôtres aujourd'hui.

La ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

A handwritten signature in blue ink, reading 'N. Vallaud-Belkacem'.

Najat Vallaud-Belkacem

AVANT-PROPOS

Comment se répartissent les élèves ? La taille des classes dans les écoles varie-t-elle sur le territoire ? Où l'enseignement privé est-il le moins implanté ? Ou encore, l'espérance d'obtenir le baccalauréat est-elle la même dans toutes les académies ?

C'est à ces questions que répond *Géographie de l'École*, dont c'est la douzième édition. L'ouvrage décrit le système d'éducation et de formation en mettant en lumière les disparités territoriales.

Trente-neuf fiches thématiques apportent de nombreuses informations, sous forme d'indicateurs cartographiés et de courtes analyses, sur l'environnement économique, social et familial des élèves, le contexte scolaire, les moyens et ressources humaines mis en œuvre ainsi que sur les parcours scolaires et les résultats.

Deux dossiers approfondissent, sous forme d'analyses, certains des thèmes traités par les fiches.

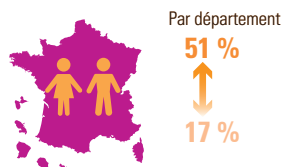
Le premier dossier, réalisé par le service statistique académique du rectorat de Clermont-Ferrand, propose une étude de la mixité sociale des collèges de Clermont-Ferrand à la rentrée 2013. Elle vise à quantifier l'importance des rôles joués par la ségrégation résidentielle et les contours de carte scolaire, par la scolarisation dans le privé, la scolarisation à proximité du domicile ou encore la carte des formations spécifiques.

Le second dossier repose sur des travaux associant la DEPP et le centre associé du Céreq de Caen (laboratoire Espaces et Sociétés) pour améliorer la connaissance du contexte socio-économique des territoires et de ses liens avec les inégalités territoriales d'échec scolaire. Ce dossier s'appuie sur l'expérience des deux éditions de *l'Atlas des risques sociaux d'échec scolaire* pour proposer une nouvelle présentation de la typologie socio-économique des cantons : comment est-elle construite, quel est son apport pour éclairer les disparités territoriales d'échec et de contexte scolaire ?

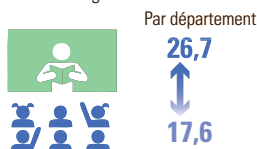
En variant les échelles d'observation, en étudiant les évolutions d'un ensemble d'indicateurs, *Géographie de l'École* a pour objectif de donner des clés de réflexion aux acteurs de l'éducation et de la formation ou de les guider dans la réalisation de diagnostics territoriaux.

► Chiffres-clés illustrant quelques disparités territoriales France métropolitaine et DOM

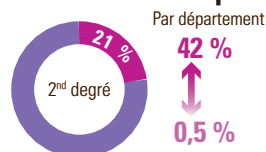
22 % de la population
a **moins de 18 ans**



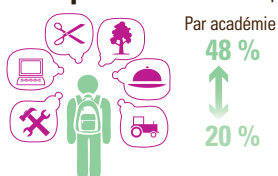
23,6 élèves par **classe**
dans le 1^{er} degré



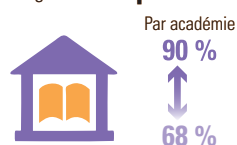
1 collégien ou lycéen
sur **5** scolarisé dans le **privé**



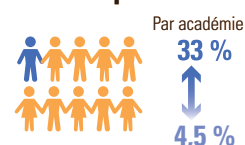
33 % des **élèves** s'orientent dans
la **voie professionnelle** après la 3^e



80 % des **bacheliers** poursuivent
dans l'enseignement **supérieur**



10 % des **jeunes** de 16 à 25 ans
sont **sans diplôme**



Sources : MENESR-DEPP 2015-2016 ; Insee, RP 2013.

Les **échelles d'observation** varient en fonction de la maille de gouvernance et des phénomènes présentés. S'agissant des caractéristiques sur l'environnement des élèves et le premier degré, la maille départementale a été privilégiée ; pour le second degré et l'enseignement supérieur, c'est l'académie qui a été favorisée, les régions académiques figurant en complément.

En fonction de la disponibilité des données, certains indicateurs sont présentés à l'échelle des anciennes régions. Enfin, pour les données issues des systèmes d'information du ministère, les collectivités de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy sont comprises dans le périmètre de l'académie de la Guadeloupe. Elles ne le sont pas dans les autres sources statistiques.

SOMMAIRE

L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET FAMILIAL 8

1	L'évolution démographique des 0-25 ans	10
2	La répartition des 0 à 17 ans par profil de territoire	12
3	Le niveau de diplôme et le milieu social des parents	14
4	L'environnement familial des 0 à 17 ans	16
5	Le niveau de vie et la pauvreté des enfants	18
6	La santé et le mode de vie des enfants	20

LE CONTEXTE SCOLAIRE 22

7	La scolarisation dans le premier degré	24
8	La scolarisation au collège	26
9	La scolarisation au lycée	28
10	L'enseignement privé	30
11	La scolarisation dans l'enseignement supérieur	32
12	La scolarisation dans l'enseignement supérieur par type de formation	34
13	L'éducation prioritaire	36
14	L'apprentissage	38
15	La taille des écoles	40
16	La taille des établissements du second degré	42
17	Les conditions d'accueil des collégiens et des lycéens dans les établissements publics	44
18	L'équipement numérique dans les écoles et les établissements publics	46
19	Les écarts de milieu social entre les collèges	48

LES MOYENS ET LES RESSOURCES HUMAINES 50

20	La dépense d'éducation par élève (MENESR)	52
21	La dépense d'éducation des départements et des régions pour le second degré	54
22	L'encadrement des élèves du premier degré	56
23	L'encadrement des élèves du second degré	58
24	L'âge des enseignants	60
25	Les statuts des enseignants du second degré	62
26	La mobilité géographique des enseignants	64
27	Les personnels non enseignants des établissements du second degré public	66

LES PARCOURS SCOLAIRES ET LES RÉSULTATS 68

28	La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans	70
29	Le retard scolaire dans le second degré	72
30	Les compétences du socle commun en début de sixième	74
31	L'orientation en fin de troisième	76
32	La réussite aux examens	78
33	L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième	80
34	Les jeunes en difficulté de lecture : focus sur la génération de jeunes nés en 1992	82
35	Les poursuites d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur	84
36	Les nouveaux bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur	86
37	L'insertion professionnelle des sortants de lycée sept mois après leur sortie	88
38	L'insertion des sortants d'apprentissage sept mois après leur sortie	90
39	Les jeunes sans diplôme	92

DOSSIERS 94

Dossier 1	La mixité sociale des collèges de Clermont-Ferrand	96
Dossier 2	Les inégalités territoriales de risques sociaux d'échec scolaire	106

ANNEXES

Méthodologie et définitions	124
Table des sigles	131

L'ENVIRONNEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET FAMILIAL

- 1 L'évolution démographique des 0-25 ans
- 2 La répartition des 0 à 17 ans par profil de territoire
- 3 Le niveau de diplôme et le milieu social des parents
- 4 L'environnement familial des 0 à 17 ans
- 5 Le niveau de vie et la pauvreté des enfants
- 6 La santé et le mode de vie des enfants

L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES 0-25 ANS

Démographie et environnement scolaire intimement liés

La démographie des jeunes d'âge scolaire, ou susceptibles d'être en études, est une composante importante de l'évolution des effectifs d'élèves et d'étudiants (*fiches 7, 8, 9 et 11*). L'évolution du nombre de jeunes scolarisables a une influence sur de nombreuses variables de contexte scolaire et de moyens présentées dans cet ouvrage.

Les jeunes de 0 à 17 ans plus nombreux en outre-mer et en couronne parisienne

C'est en outre-mer que la part des jeunes âgés de 0 à 17 ans dans la population est la plus élevée ▶ **1.1**. Elle atteint son maximum à Mayotte (51 %), suivi de la Guyane (39 %) et La Réunion (29 %). En métropole, cette part dépasse 25 % dans quatre départements de l'Île-de-France et atteint 27 % en Seine-Saint-Denis. Paris se démarque par une part des jeunes de 0 à 17 ans parmi les plus faibles (18 %). Les départements présentant un niveau similaire se situent essentiellement en Corse et dans le Massif central.

Le nombre de jeunes de 0 à 17 ans en forte augmentation dans le Sud et l'Ouest au cours des dix dernières années

En Tarn-et-Garonne, le nombre de jeunes de 0 à 17 ans a augmenté de 20 % entre 2005 et 2015. Cette hausse est la plus importante en France métropolitaine devant la Vendée (15 %), la Haute-Garonne et les Landes (13 %) ▶ **1.2**. Elle est supérieure à 4 % dans la majorité des départements de l'Ouest (hors Normandie) et de la moitié sud de la France, ainsi qu'en région parisienne. Inversement, la population des jeunes de 0 à 17 ans a stagné ou reculé dans la quasi-totalité des départements normands, du Nord et de l'Est. C'est en Haute-Marne que la baisse a été la plus forte (- 11 %). Les évolutions des 0-17 ans reflètent celles constatées sur l'ensemble de la population depuis les années 1980. L'Ouest et le Sud, qui bénéficient

notamment d'une forte attractivité, ainsi que les aires urbaines de Paris et de Lyon ont une croissance démographique plus marquée que le reste du territoire.

Les départements d'outre-mer connaissent des évolutions très contrastées. D'un côté, la croissance du nombre de jeunes de 0 à 17 ans dépasse 20 % à Mayotte et en Guyane, les plus élevées de tous les départements français. Dans les trois autres départements, le nombre de jeunes est orienté à la baisse, surtout en Guadeloupe et à la Martinique (- 11 % et - 19 %).

Les jeunes de 18 à 25 ans plus présents dans les départements les plus urbains

La localisation des jeunes de 18 à 25 ans diffère quelque peu de celle des 0-17 ans. Ainsi, Paris est le département où la part des jeunes de 18 à 25 ans est la plus forte (12 %) ▶ **1.3**. Cette tranche d'âge est sur-représentée dans les départements comprenant un grand pôle urbain, attractif en termes d'études et d'accès à l'emploi. En outre-mer, la part des jeunes de 18 à 25 ans est également élevée en Guyane, à Mayotte et à La Réunion (de 11 % à 12 %).

Un nombre en augmentation dans certains départements malgré une baisse au plan national

Au niveau national, le nombre de jeunes de 18 à 25 ans a diminué entre 2005 et 2015 ▶ **1.4**. Les jeunes de 18 à 25 ans en 2015 sont en effet nés dans les années 1990, période de natalité faible. Toutefois, certains départements se distinguent par une croissance sur cette tranche d'âge, en particulier l'Hérault (10 %), la Corse-du-Sud et la Haute-Garonne (8 %). Inversement, une baisse du nombre de jeunes de 18 à 25 ans est enregistrée en Tarn-et-Garonne et en Vendée, en opposition à la forte hausse enregistrée chez les 0-17 ans. En outre-mer, la Guyane se distingue par une hausse (32 %) plus forte encore que celle portant sur les 0-17 ans.

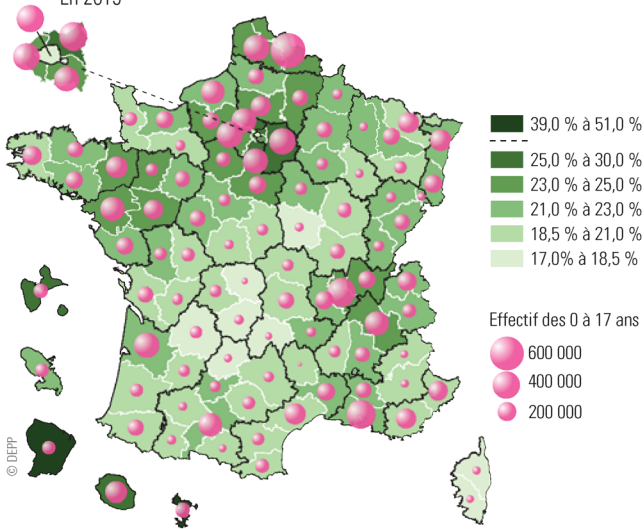
Pour en savoir plus

CLANCHÉ F., 2014, « Trente ans de démographie des territoires. Le rôle structurant du bassin parisien et des très grandes aires urbaines », *Insee Première*, n° 1483.

BRUTEL C., 2010, « Jeunes et territoires. L'attractivité des villes étudiantes et des pôles d'activité », *Insee Première*, n° 1275.

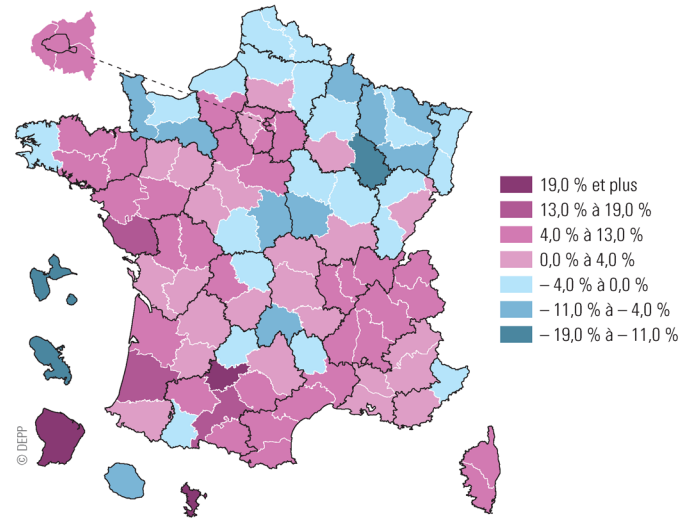
Méthodologie ▶ p. 124

►1.1 Part et effectif de la population âgée de 0 à 17 ans
En 2015



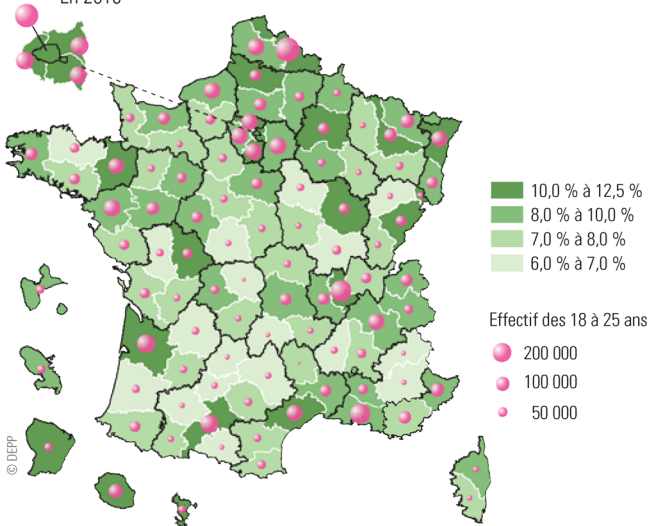
France métropolitaine + DOM : 22,4 %

►1.2 Évolution de la population âgée de 0 à 17 ans
Entre 2005 et 2015



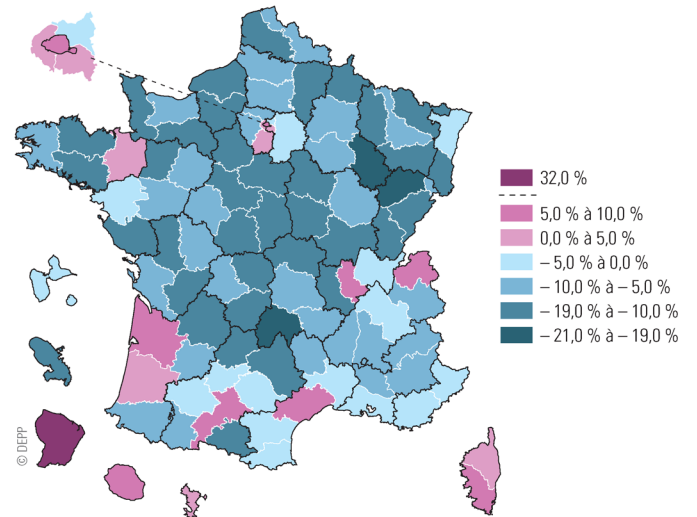
France métropolitaine + DOM : 3,7 %

►1.3 Part et effectif de la population âgée de 18 à 25 ans
En 2015



France métropolitaine + DOM : 9,3 %

►1.4 Évolution de la population âgée de 18 à 25 ans
Entre 2005 et 2015



France métropolitaine + DOM : -4,9 %

Sources des cartes 1.1 à 1.4 : Insee-MENESR-DEPP, estimations de population au 1^{er} janvier, 2005-2015 (2007-2015 pour Mayotte).

LA RÉPARTITION DES 0 À 17 ANS PAR PROFIL DE TERRITOIRE

Des parcours, résultats et conditions de scolarisation des élèves différents selon le profil de territoire

La diversité des territoires fait écho à celle des conditions de scolarisation des élèves, ainsi qu'aux enjeux auxquels les décideurs publics sont confrontés.

Dans les départements les plus ruraux, le profil de l'offre scolaire témoigne de l'effort pour l'adapter à un contexte où elle est plus difficile d'accès. Les établissements y sont plus petits (*fiches 15 et 16*), les collèges et lycées disposent plus souvent d'un internat (*fiche 17*). Cette offre, moins diversifiée, exerce également une influence sur les parcours. Elle contribue à ce que les élèves ruraux s'orientent vers des filières plus courtes et professionnelles que les élèves urbains.

À l'opposé, les départements les plus urbains font face à des enjeux en partie différents. Certaines difficultés sociales y sont par exemple plus fréquentes, comme le surpeuplement des logements (*fiche 4*). La répartition hétérogène des milieux sociaux sur leurs territoires a un impact sur les écarts de composition sociale des établissements. Ces écarts sont exacerbés par la concurrence entre établissements, résultant de leur densité plus forte (*fiche 19 et dossier 1*).

La majorité des enfants vit en milieu urbain

Le zonage en aires urbaines, publié par l'Insee en 2011, décrit les communes selon qu'elles sont plus ou moins soumises à l'influence des villes, ou « pôles ». Ces « pôles » sont des ensembles de communes contiguës regroupant au moins 1 500 emplois. Les enfants de 0 à 17 ans¹ vivent pour 57 % d'entre eux en « grand pôle urbain », c'est-à-dire regroupant au moins 10 000 emplois ▶ 2.1. C'est presque autant que la population française dans son ensemble (59 %).

1. Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage.

Les départements où cette part dépasse 80 % sont les départements franciliens à l'exception de la Seine-et-Marne ; le Rhône, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes. En outre-mer, la Martinique, la Guadeloupe et La Réunion sont des départements principalement urbains.

Les communes « périurbaines » regroupent 27 % des enfants (pour 24 % de la population) ▶ 2.2. Sans faire partie d'un grand pôle urbain, elles sont liées à un ou plusieurs d'entre eux par les déplacements domicile-travail. En métropole, les départements à part élevée d'enfants dans le périurbain (entre 50 % et 59 %) sont l'Oise, l'Ille-et-Vilaine, l'Ain, l'Eure, le Calvados, la Seine-et-Marne et l'Isère. En outre-mer, Mayotte se singularise par une part d'élèves scolarisés dans le périurbain atteignant 62 %, l'aire urbaine de Mamoudzou englobant quasiment tout le département.

Dans les départements en zone de montagne, jusqu'à la moitié des enfants vit en commune isolée

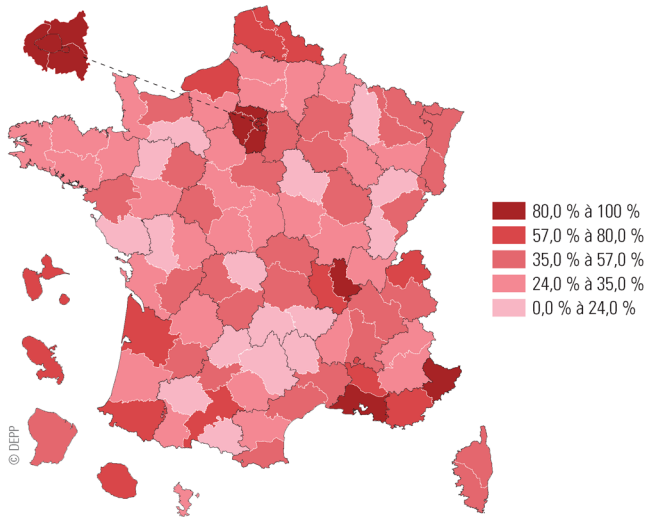
Les 16 % d'enfants restants résident « hors des grandes aires urbaines » (pour 17 % de la population) ▶ 2.3. La plupart (12 %) vivent dans des « moyens et petits pôles » (représentant moins de 10 000 emplois) et leurs aires d'influence. Enfin, les communes dites « isolées », échappant à l'influence d'un pôle, correspondent à des zones très peu denses. Elles regroupent 4 % des enfants (pour 5 % de la population) ▶ 2.4. Cette part dépasse 25 % dans quatre départements du Massif central ainsi que dans le Gers. Elle atteint 47 % dans la Creuse et 39 % en Lozère. En outre-mer, la Guyane se distingue par une part d'enfants en commune isolée atteignant 20 %, correspondant à des densités de population parmi les plus faibles.

Pour en savoir plus

BRUTEL C., 2011, « Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 », *Insee première*, n° 1374.

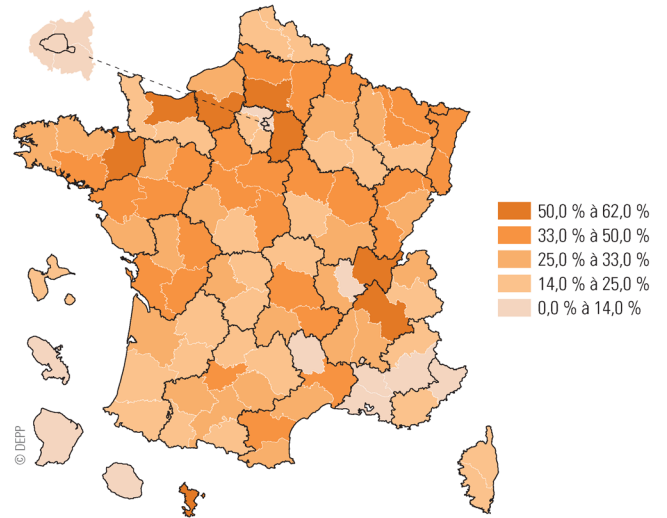
GRELET Y., 2004, « La reproduction sociale s'inscrit dans le territoire », *Formation Emploi, Céreq*, n° 87, p. 79-98.

►2.1 Part des 0 à 17 ans vivant dans un grand pôle urbain
En 2013



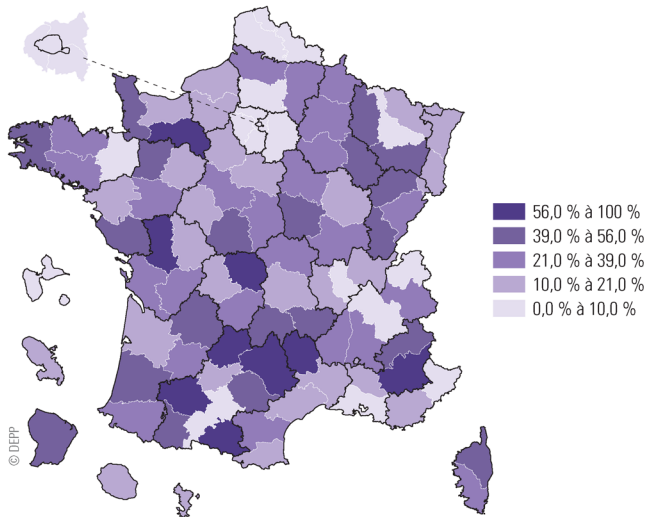
France métropolitaine + DOM : 57,3 %

►2.2 Part des 0 à 17 ans vivant dans une commune du périurbain
En 2013



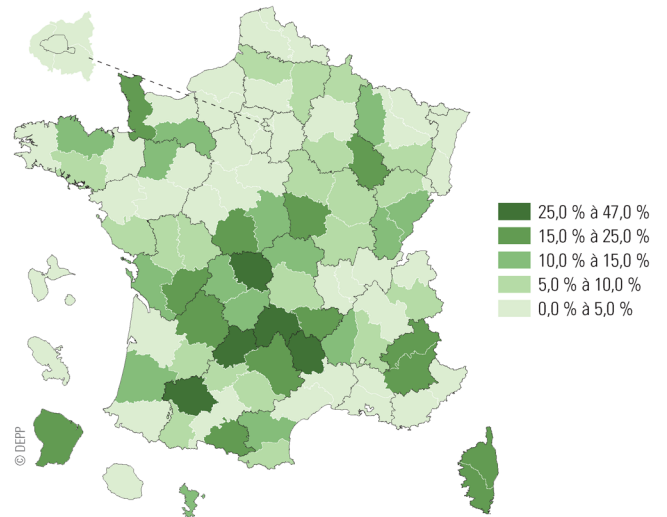
France métropolitaine + DOM : 26,7 %

►2.3 Part des 0 à 17 ans vivant en dehors des grandes aires urbaines
En 2013



France métropolitaine + DOM : 16,1 %

►2.4 Part des 0 à 17 ans vivant dans une commune isolée
En 2013



France métropolitaine + DOM : 4,0 %

Sources des cartes 2.1 à 2.4 : calculs DEPP d'après Insee, recensement de la population, 2013 (2012 pour Mayotte).

LE NIVEAU DE DIPLÔME ET LE MILIEU SOCIAL DES PARENTS

Des enfants aux parents très diplômés à Paris, dans les Hauts-de-Seine, dans les Yvelines et en Haute-Garonne

À Mayotte, seuls 15 % des enfants ont un parent de référence¹ ayant au moins le baccalauréat ▶ 3.1. Cette part atteint 21 % en Guyane et 31 % à La Réunion. En Guadeloupe et en Martinique, cette part est encore très faible (39 % et 41 %) tout en étant similaire, voire supérieure à celle de certains départements métropolitains, notamment au Nord et à l'Est de la France (38 % dans l'Aisne). À l'opposé, à Paris, dans les Hauts-de-Seine, les Yvelines et en Haute-Garonne, cette part est supérieure à 60 % (71 % à Paris).

Des enfants aux parents sans diplôme nombreux dans les départements d'outre-mer et en Seine-Saint-Denis

La part des enfants dont le parent de référence est « sans diplôme », c'est-à-dire ayant au plus le brevet des collèges, atteint 78 % à Mayotte, 63 % en Guyane et 44 % à La Réunion ▶ 3.2. Elle est de 40 % en Seine-Saint-Denis, soit plus que la Guadeloupe (35 %) et la Martinique (31 %). Les autres départements où cette part est supérieure au quart sont situés sur le pourtour méditerranéen (jusqu'à 29 % en Corse) ainsi que dans le Bassin parisien (jusqu'à 27 % dans le Val-d'Oise et 26 % dans l'Aisne).

Le Val-de-Marne se distingue par le fait qu'il a une part élevée d'enfants dont le parent de référence est sans diplôme (26 %) et d'enfants dont le parent de référence a au moins le baccalauréat (57 %). Les inégalités entre enfants y sont donc marquées. À l'inverse, la Bretagne se distingue par son homogénéité. Dans tous ses départements, la part d'enfants dont le parent de référence a au moins le baccalauréat est élevée, et la part d'enfants dont ce parent est sans diplôme est inférieure ou égale à 13 % (11 % dans le Finistère, minimum national).

Une répartition des origines sociales sur le territoire fortement associée à celle des villes et de l'emploi ouvrier

Ces écarts sur les diplômes recourent en partie les écarts de milieux sociaux. C'est à Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans les Yvelines que la part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie sociale très favorisée² est la plus élevée (entre 41 % et 46 %) ▶ 3.3. Ces enfants sont plus nombreux dans les départements où se concentrent les villes les plus importantes : là se situent, notamment, la plupart des emplois d'encadrement. Le département du Nord, malgré la présence de Lille, est toutefois une exception.

En métropole, la part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie défavorisée³ atteint son maximum dans les Ardennes (49 %) suivi de l'Aisne (48 %) ▶ 3.4. Son niveau élevé dans de nombreux départements de la moitié nord de la France reflète surtout la localisation de l'emploi ouvrier. À Mayotte et en Guyane, la part d'enfants ayant un parent de référence de catégorie défavorisée atteint respectivement 66 % et 57 %. La part d'enfants dont le parent de référence est au chômage (en n'ayant jamais travaillé) ou inactive (hors retraités) est élevée (47 % et 36 %).

Moins de diplômes et un milieu social plus défavorisé sont associés à des difficultés scolaires plus fréquentes. Ils se traduisent aussi dans des orientations moins ambitieuses pour l'enfant, y compris à résultats scolaires équivalents.

1. Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage. Le parent de référence est l'homme du couple, ou le parent isolé sinon.

2. Chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs, professeurs des écoles.

3. Ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, inactifs (hors retraités).

Pour en savoir plus

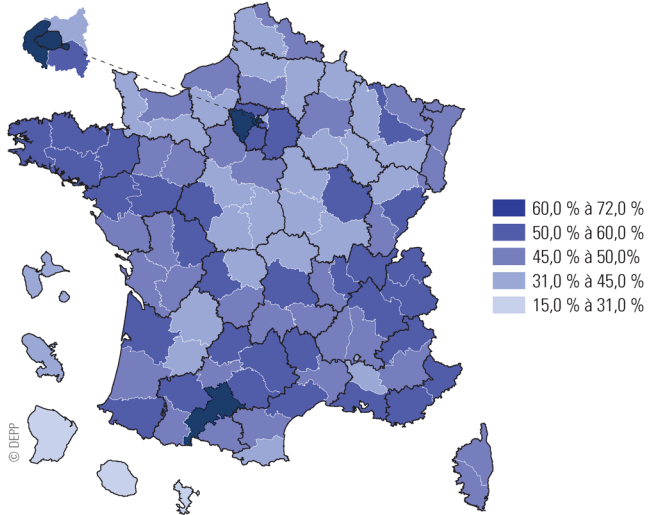
FLOCH J.-M., LAINÉ F., 2013, « Les métiers et leurs territoires », *Insee Première*, n° 1478.

ICHOU M., VALLET L.-A., 2013, « Performances scolaires, orientation et inégalités sociales d'éducation. Évolution en France en quatre décennies », *Éducation & formations*, n° 82, MEN-DEPP, p. 9-18.

MURAT F., 2009, « Le retard scolaire en fonction du milieu parental : l'influence des compétences des parents », *Économie et Statistique*, n° 424-425, p. 103-124.

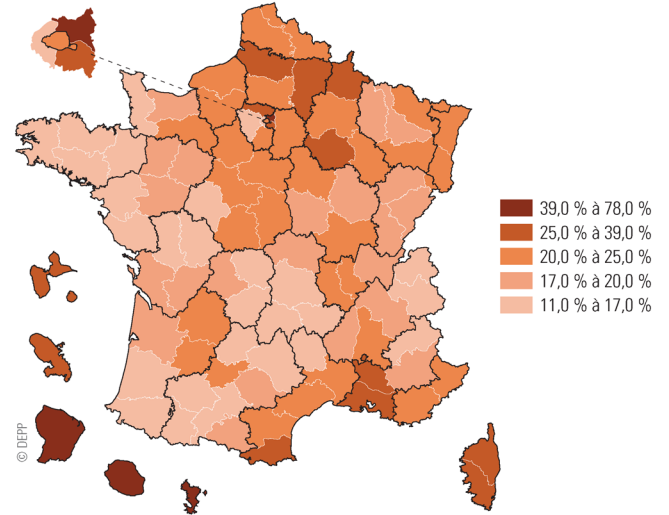
Méthodologie ▶ p. 124

►3.1 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est diplômé du baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur – En 2013



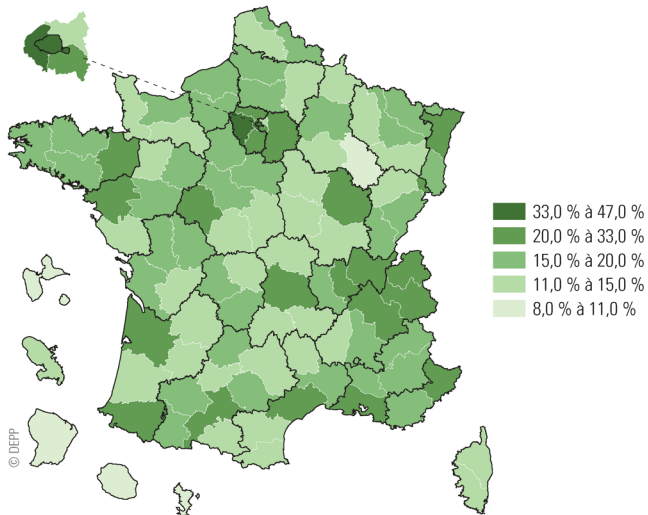
France métropolitaine + DOM : 50,7 %

►3.2 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est sans diplôme – En 2013



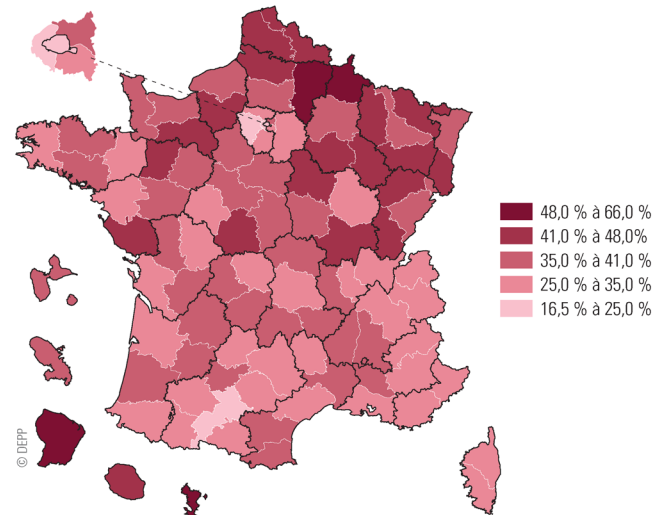
France métropolitaine + DOM : 21,9 %

►3.3 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est de catégorie sociale très favorisée – En 2013



France métropolitaine + DOM : 20,7 %

►3.4 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est de catégorie sociale défavorisée – En 2013



France métropolitaine + DOM : 35,0 %

Sources des cartes 3.1 à 3.4 : calculs DEPP d'après Insee, recensement de la population 2013 (2012 pour Mayotte).

L'ENVIRONNEMENT FAMILIAL DES 0 À 17 ANS

Les enfants vivant en famille monoparentale plus nombreux en outre-mer, sur le pourtour méditerranéen, à Paris et en Seine-Saint-Denis

Les conditions de vie familiale de l'enfant ont une influence sur sa réussite et son parcours scolaire. Un parent manquant peut être un soutien en moins pour l'élève. C'est en outre-mer que la part d'enfants¹ de 0 à 17 ans vivant en famille monoparentale est la plus forte : en Martinique et en Guadeloupe, près de la moitié des enfants sont dans cette situation (48 % et 46 %) ▶ 4.1. Cette part est de 42 % en Guyane et de 34 % à La Réunion. En métropole, elle est maximale dans les Pyrénées-Orientales (28 %). Elle reste très élevée dans les départements du pourtour méditerranéen, en Seine-Saint-Denis et à Paris. À l'inverse, elle atteint des taux très bas dans les départements du quart nord-ouest (13 % en Mayenne et en Vendée), dans le Sud du Massif central ou encore dans le Nord des Alpes.

Les enfants vivant en logement surpeuplé plus nombreux à Paris et en petite couronne, dans les Alpes-Maritimes et en outre-mer

Le manque d'espace pour l'enfant, par exemple lorsqu'il doit partager sa chambre avec d'autres frères et sœurs, peut également entraver sa scolarité. La part d'enfants vivant en logement surpeuplé (voir méthodologie) est élevée en outre-mer, où elle est maximale en Guyane (63 %), et atteint entre 25 % et 36 % dans les autres départements ▶ 4.2. Toutefois, ces départements se distinguent moins vis-à-vis de la métropole que pour la monoparentalité. Hormis la Guyane, c'est en Seine-Saint-Denis et à Paris que la part d'enfants en logement surpeuplé est la plus forte (41 % et 37 %). Elle est encore supérieure à 20 % dans le Val-de-Marne, les Alpes-Maritimes, les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise. Ces difficultés de logement sont dans l'ensemble plus fréquentes dans les départements très urbains. Elles sont peu présentes dans l'Ouest et le Centre de la France, ainsi que dans le quart nord-est.

1. Les enfants sont les personnes vivant au sein du même ménage que leur(s) parent(s), célibataires et n'ayant pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage.

2. Il s'agit du père s'il est présent dans le ménage, sinon de la mère.

3. Pour ce qui est de Mayotte, la part d'enfants dont le parent de référence est au chômage (18 %), relativement faible au regard des autres DOM, est peu représentative de l'éloignement de l'emploi dont pâtit une grande partie de sa population. La part d'enfants dont le parent de référence est sans emploi (qu'il se déclare au chômage ou non) atteint 58 %, valeur maximale parmi les départements français.

Avoir un parent au chômage est fréquent en outre-mer, en Seine-Saint-Denis, dans le Nord de la France et sur le pourtour méditerranéen

Avoir un parent au chômage (voir méthodologie) induit une fragilité et une insécurité économique qui peuvent être préjudiciables sur le plan matériel ou psychologique. La part des enfants ayant un parent de référence² au chômage est la plus élevée à La Réunion (31 %) et reste comprise entre 18 % et 30 % pour les autres départements d'outre-mer³ ▶ 4.3. De surcroît, la majorité de ces enfants ont un parent de référence au chômage de longue durée, c'est-à-dire depuis un an ou plus (22 % à La Réunion) ▶ 4.4.

En métropole, la part d'enfants ayant un parent de référence au chômage est élevée dans des départements situés au Nord et à l'Est (jusqu'à 14 % dans le Nord), sur le pourtour méditerranéen (15 % dans les Pyrénées-Orientales) et en Seine-Saint-Denis (15 %). À l'inverse, la part d'enfants ayant un parent de référence au chômage est inférieure à 8 % dans des départements situés pour la plupart dans le quart nord-ouest, au Sud du Massif central et au Nord des Alpes.

La crise de 2008 a accru le risque de chômage des parents, notamment dans les départements à forte composante industrielle

Si le Nord et l'Est de la France, d'une part, le pourtour méditerranéen d'autre part, correspondent à deux zones de fort chômage, ils ont aussi subi de façon inégale les effets de la crise économique et financière. Les départements à forte composante industrielle ont été parmi les plus touchés. La part d'enfants dont le parent de référence est au chômage a augmenté de 4 points dans l'Aisne, en Haute-Marne ou encore dans les Deux-Sèvres ▶ 4.5. Les pôles d'emploi tertiaires, incluant les départements méditerranéens (à l'exception de l'Aude et des Pyrénées-Orientales) ont été dans l'ensemble moins touchés.

Pour en savoir plus

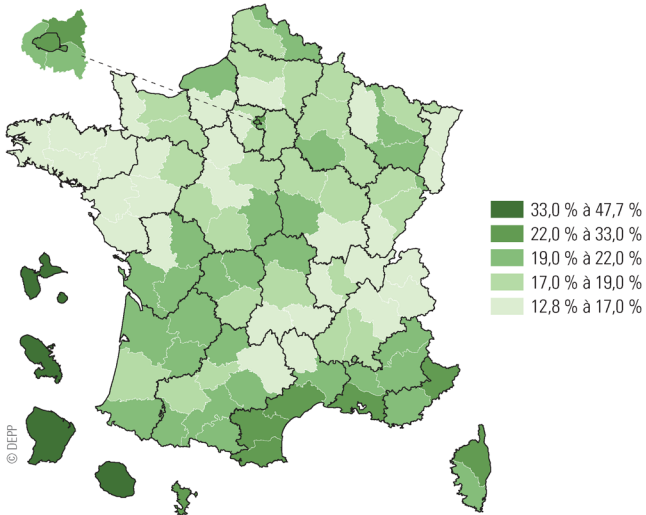
CRETIN, L., 2012, « Les familles monoparentales et l'école : un plus grand risque d'échec au collège ? », *Éducation & formations*, n° 82, MEN-DEPP, p. 51-66.

DUÉE M., 2004, « L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants », *Document de travail de l'Insee*, n° G 2004/06.

GOUX D., MAURIN É., 2005, "The effect of overcrowded housing on children's performance at school", *Journal of Public Economics*, n° 89, p. 797-819.

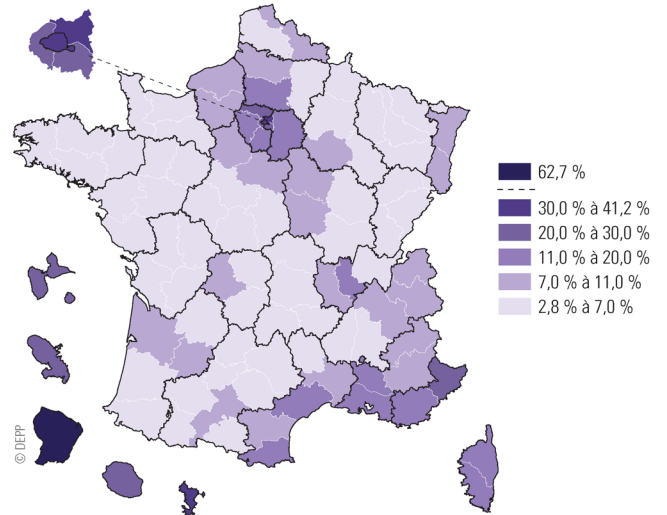
Méthodologie ▶ p. 124

► 4.1 Part des 0 à 17 ans vivant en famille monoparentale
En 2013



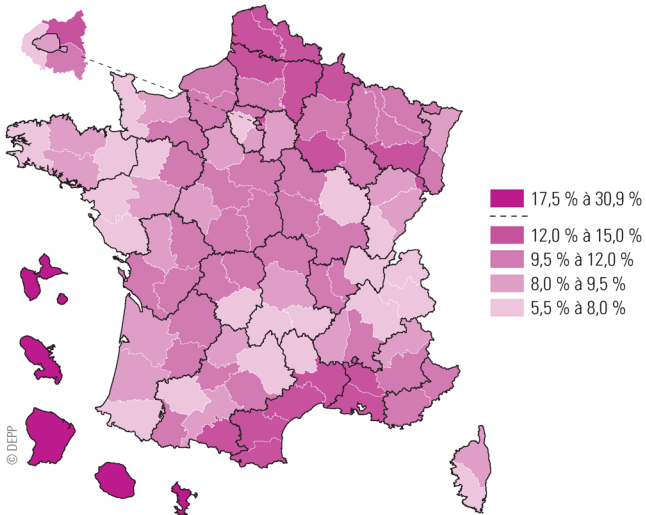
France métropolitaine + DOM : 19,5 %

► 4.2 Part des 0 à 17 ans vivant dans un logement surpeuplé
En 2013



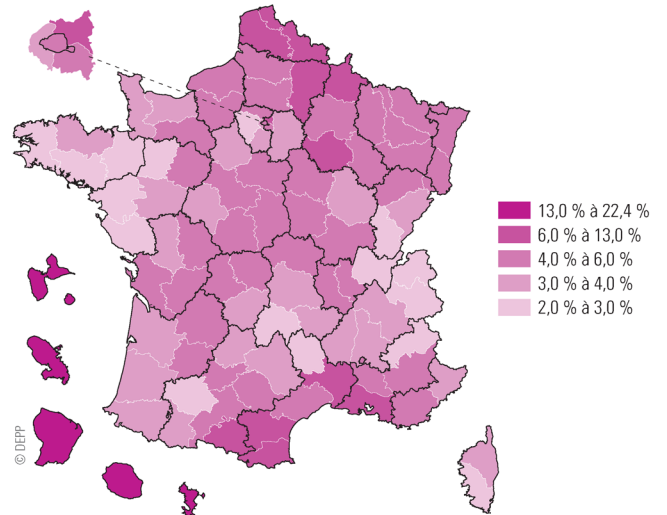
France métropolitaine + DOM : 12,8 %

► 4.3 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage
En 2013



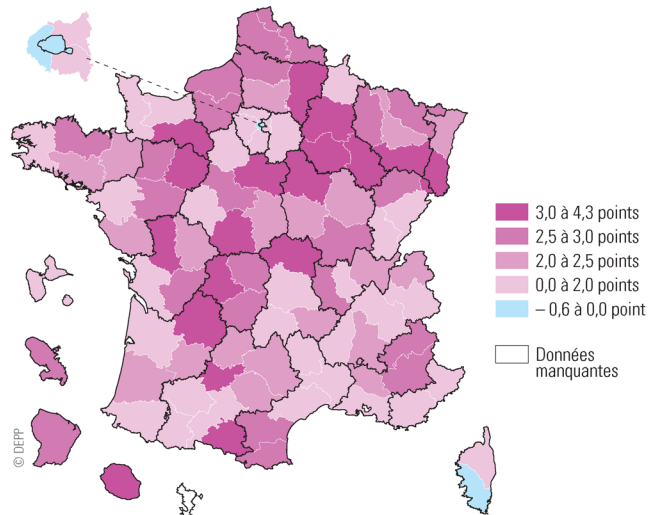
France métropolitaine + DOM : 10,7 %

► 4.4 Part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage de longue durée – En 2013



France métropolitaine + DOM : 5,1 %

► 4.5 Évolution de la part des 0 à 17 ans dont le parent de référence est au chômage – Entre 2006 et 2013



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 1,9 point

Sources des cartes 4.1 à 4.5 : calculs DEPP d'après Insee, recensement de la population, 2013 (2012 pour Mayotte).

LE NIVEAU DE VIE ET LA PAUVRETÉ DES ENFANTS

La pauvreté des enfants : plus fréquente au nord, sur le pourtour méditerranéen, dans la Creuse et en Seine-Saint-Denis

Vivre dans une famille aux revenus modestes est souvent associé à d'autres signes de difficultés sociales : présence d'un seul parent, au chômage, peu diplômé. Ces bas revenus peuvent aussi affecter la scolarité des enfants, par exemple en contraignant les dépenses des familles pour leur éducation. Sur les huit départements métropolitains¹ ayant les niveaux de vie médians des couples avec enfants les plus faibles (moins de 18 500 euros par an, voir méthodologie), trois se situent dans le Nord de la France (Pas-de-Calais, Aisne et Ardennes) et trois sur le pourtour méditerranéen ou à son voisinage (Aude, Pyrénées-Orientales et Vaucluse) ▶ 5.1. S'y ajoutent la Creuse ainsi que la Seine-Saint-Denis (minimum de la métropole avec 16 900 euros).

À l'opposé, l'Île-de-France regroupe six des neuf départements ayant un niveau de vie des couples avec enfants supérieur à 22 000 euros (jusqu'à 30 000 euros à Paris). S'y ajoutent la Haute-Garonne ainsi que deux départements, la Haute-Savoie et le Haut-Rhin, qui bénéficient notamment de l'apport des revenus des actifs travaillant en Suisse. Ces oppositions géographiques se retrouvent en bonne partie sur le niveau de vie médian des familles monoparentales quoique de façon atténuée ▶ 5.2.

En Seine-Saint-Denis, 28 % des enfants et de leurs parents, lorsque ces derniers sont en couple, vivent sous le seuil de pauvreté ▶ 5.3. Cette proportion est comprise entre 18 % et 20 % dans la Creuse et les départements déjà mentionnés du Nord et du pourtour méditerranéen, en incluant aussi la Haute-Corse, le Gard, l'Hérault et le Nord. La situation des familles monoparentales conforte ces constats et permet de nuancer (légèrement) certains d'entre eux ▶ 5.4. Ainsi, le taux de pauvreté des familles monoparentales en Seine-Saint-Denis (35 %), tout en restant à un haut niveau, ne fait pas partie des plus élevés, le maximum étant atteint dans le Pas-de-Calais, où 43 % des personnes en famille monoparentale vivent sous le seuil de pauvreté.

L'exposition à la pauvreté est moindre dans les départements à niveau de vie élevé : dans les Yvelines et en Haute-Savoie,

le taux de pauvreté atteint sa valeur minimale tant pour ce qui est des couples avec enfants (8 %) que des familles monoparentales (19 % et 21 %). Néanmoins, en Vendée, le taux de pauvreté des couples avec enfant fait aussi partie des plus faibles (9 %) alors que le niveau de vie médian le place en situation intermédiaire (19 600 euros). Inversement, Paris, malgré le niveau de vie médian le plus élevé de France, a un taux de pauvreté équivalent à la moyenne nationale (13 %).

Les disparités de niveaux de vie sont élevées dans les départements les plus urbains

Les disparités de niveau de vie sont plus fortes dans les grands pôles urbains, où sont surreprésentées à la fois les populations les plus aisées et les plus modestes. À Paris, le niveau de vie au-delà duquel se trouvent les 10 % des couples avec enfants les plus aisés est sept fois supérieur au seuil en dessous duquel se trouvent les 10 % des revenus les plus faibles ▶ 5.5. Cet écart inter-décile reste élevé dans les autres départements franciliens (à l'exception de la Seine-et-Marne), ainsi que dans les Bouches-du-Rhône, les Alpes-Maritimes et le Rhône. En Haute-Corse et dans l'Hérault, la présence de populations très précaires contribue fortement aux disparités de niveaux de vie. Dans le Haut-Rhin et en Haute-Savoie, ces disparités sont plutôt tirées par les ménages à hauts revenus, notamment parmi les travailleurs frontaliers. Enfin, ces disparités sont très faibles en Bretagne, en Pays de la Loire ainsi que dans le Sud du Massif central. Ces différences entre départements se retrouvent pour l'essentiel chez les familles monoparentales, de façon atténuée là encore ▶ 5.6.

1. Les départements d'outre-mer ne peuvent pas être directement comparés à la métropole pour les indicateurs choisis. Sur la base d'autres sources, comme l'enquête Budget de Famille (Insee), il ressort que les niveaux de vie, même en progression, restent très inférieurs à ceux de la métropole. La Martinique apparaît un peu plus favorisée, notamment parce que la taille des ménages y est plus faible. Les inégalités de niveaux de vie y sont beaucoup plus prononcées qu'en métropole.

Pour en savoir plus

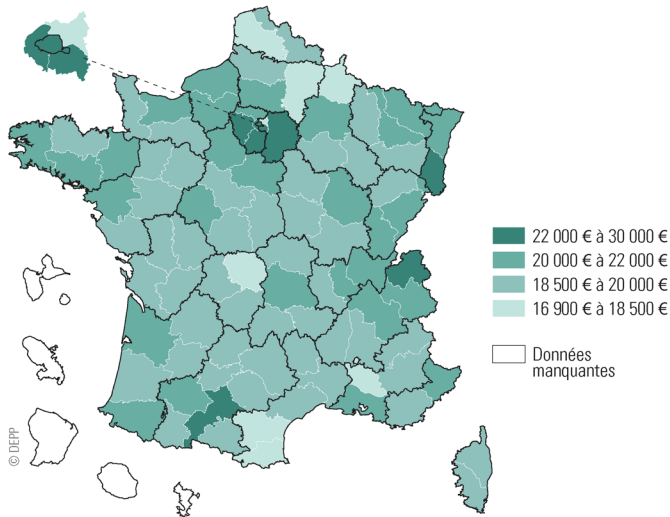
FLOCH J.-M., 2014, « Des revenus élevés et en plus forte hausse dans les couronnes des grandes aires urbaines », *France portrait Social*, p. 69-81.

MAURIN É., 2002, "The impact of parental income on early schooling transitions. A re-examination using data over three generations", *Journal of Public Economics*, n° 85, p. 301-332.

MICHEL C., THEULIÈRE M., MISSÈGUE N., 2010, « Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », *Insee Première*, n° 1279.

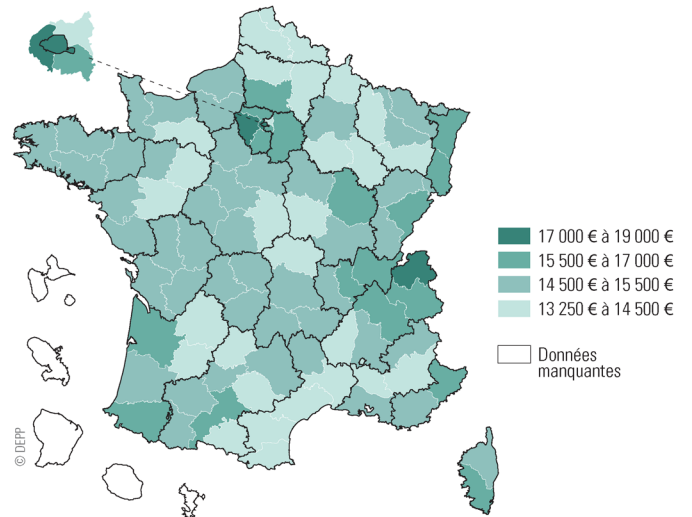
Méthodologie ▶ p. 124

►5.1 Niveau de vie médian des couples avec enfants
En 2013



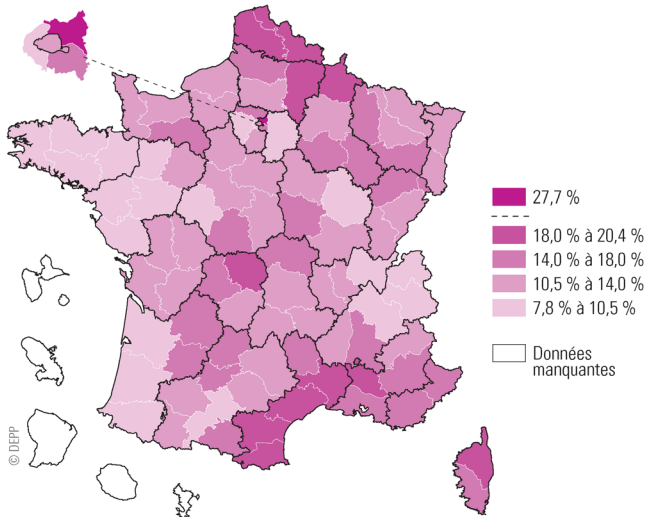
France métropolitaine : 20 600 €

►5.2 Niveau de vie médian des familles monoparentales
En 2013



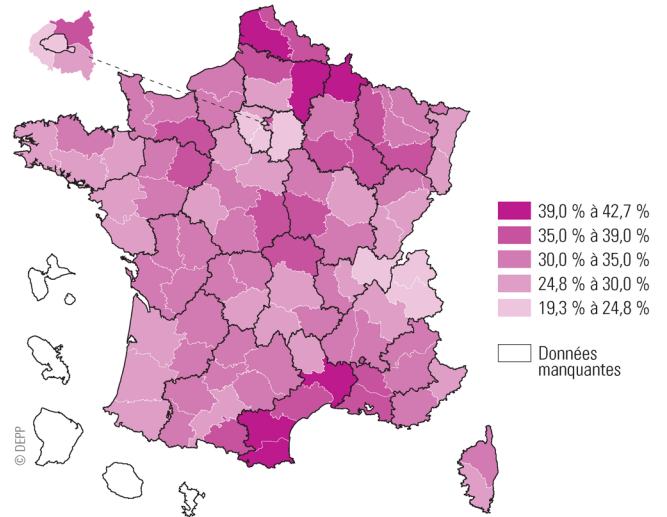
France métropolitaine : 15 225 €

►5.3 Taux de pauvreté des couples avec enfants
En 2013



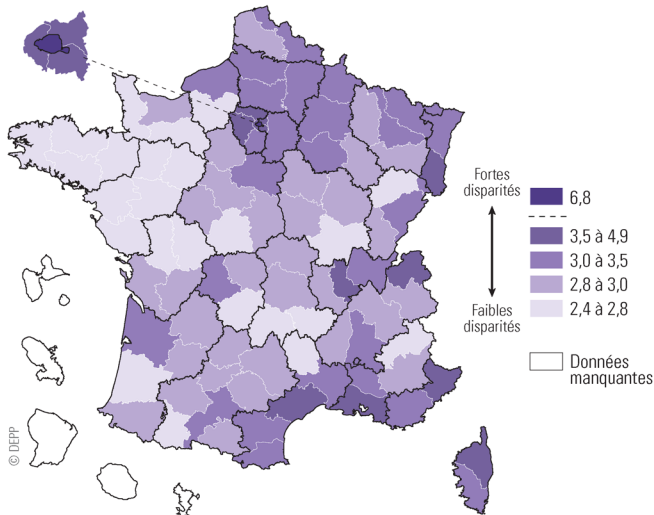
France métropolitaine : 13,2 %

►5.4 Taux de pauvreté des familles monoparentales
En 2013



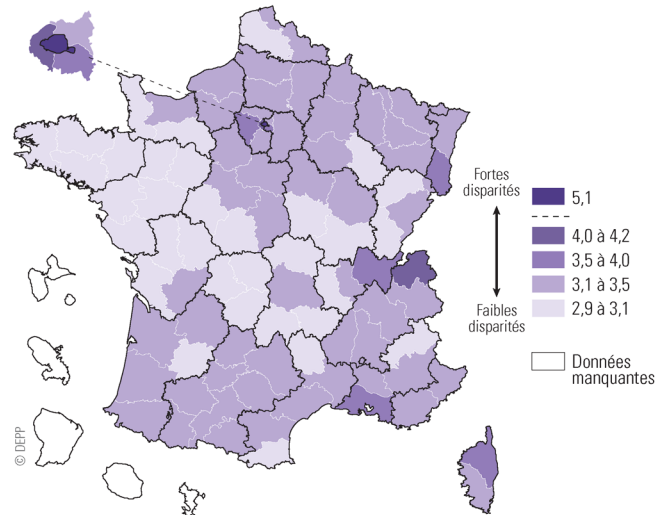
France métropolitaine : 30,8 %

►5.5 Disparités de niveau de vie des couples avec enfants
Écart interdécile calculé en 2013



France métropolitaine : 3,3

►5.6 Disparités de niveau de vie des familles monoparentales
Écart interdécile calculé en 2013



France métropolitaine : 3,4

Sources des cartes 5.1 à 5.6 : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, dispositif Filosofi 2013.

LA SANTÉ ET LE MODE DE VIE DES ENFANTS

Un bon état de santé est aussi un atout pour la scolarité

Les inégalités entre élèves ne se manifestent pas seulement en termes d'environnement économique et culturel, mais aussi en lien avec l'état de santé et les modes de vie qui l'influencent. Des problèmes de santé peuvent en effet constituer un obstacle en matière de résultats scolaires, d'image de soi et de bien-être.

Les élèves franciliens sont plus souvent en surcharge pondérale

L'Île-de-France se distingue, avec l'Occitanie, par une forte proportion d'élèves en surcharge pondérale, c'est-à-dire soit en surpoids, soit obèses (13 %) ▶ 6.1. Cette proportion est également élevée dans les Antilles et en Guyane¹. D'un autre côté, elle est moindre en Pays de la Loire (9 %).

Les problèmes dentaires sont plus fréquents au Nord, à l'Est et à La Réunion

C'est à La Réunion que les problèmes dentaires sont les plus importants : un tiers des élèves enquêtés ont une dent cariée, soignée ou non ▶ 6.2. En métropole, cette proportion tend à être plus élevée dans les régions du Nord et de l'Est (18 % dans les Hauts-de-France) et plus faible, à nouveau, dans les Pays de la Loire (11 %).

L'asthme est plus fréquent à l'Ouest

Les problèmes d'asthme sont également plus fréquents à La Réunion, où 17 % des enfants ont ressenti des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois², ainsi que dans les régions de l'Ouest de la France³, avec notamment une prévalence de 16 % en Normandie ▶ 6.3. Les régions du Nord et de l'Est présentent des taux beaucoup moins élevés : 9 % dans les Hauts-de-France, dans le Grand Est et en Bourgogne-Franche-Comté.

Les élèves des Hauts-de-France consomment plus de boissons sucrées et passent plus de temps devant les écrans

Une partie des inégalités de santé peut être reliée aux différences de modes de vie. Ainsi, le temps passé devant un écran (télévision, ordinateur, etc.) est un indicateur de la sédentarité des enfants, pouvant jouer dans les problèmes de surpoids, ou encore interférer avec la durée du sommeil. À La Réunion et dans les Hauts-de-France, la moitié des élèves de grande

section maternelle passent au moins une heure devant un écran les jours avec école, alors qu'ils ne sont que 38 % en Auvergne-Rhône-Alpes et en Nouvelle-Aquitaine ▶ 6.4.

Les élèves des Hauts-de-France sont aussi les plus nombreux à consommer des boissons sucrées⁴ : 33 % en consomment quotidiennement, contre 13 % des élèves franciliens ▶ 6.5. Ces disparités de modes de vie recourent en partie des différences de contexte socio-économique suivant les régions, les modes de vie étant étroitement liés au milieu social.

Un tiers des élèves seulement sont vaccinés contre l'hépatite B en Occitanie, contre deux tiers des élèves franciliens

La couverture vaccinale fournit une autre dimension des comportements vis-à-vis de la santé et de leurs disparités territoriales. Ainsi, dans le cas de l'hépatite B, pour laquelle la vaccination est recommandée chez le nourrisson et l'enfant, seuls 51 % des élèves français ont reçu, à 6 ans, les trois doses de vaccination. Cette proportion tombe à 35 % chez les élèves d'Occitanie ▶ 6.6. Inversement, elle atteint 69 % en Île-de-France et jusqu'à 77 % dans l'ensemble Antilles-Guyane.

1. Les données sont issues d'une enquête sur échantillon (voir méthodologie). L'ensemble constitué par les Antilles et la Guyane a été regroupé pour des raisons d'effectifs. La part d'élèves en surcharge pondérale reste malgré tout affectée d'une marge d'incertitude importante pour l'ensemble Antilles-Guyane. Cette incertitude, à laquelle s'ajoutent les différences entre les populations antillaise et guyanaise, rendent délicates les interprétations.

2. Considérer plutôt le fait d'avoir, pour l'élève, déjà connu une crise d'asthme au cours de sa vie ne change pas les constats géographiques faits ici.

3. Ce commentaire n'inclut pas la Bretagne, qui n'a pas réalisé l'enquête. Ses données ne sont donc pas disponibles, comme celles de la Corse (un seul département répondant). Toutefois, le calcul des moyennes pour l'ensemble de la France inclut un redressement permettant aux moyennes nationales d'être représentatives de l'ensemble des enfants scolarisés en grande section maternelle.

4. Hors jus de fruits sans sucres ajoutés et pur jus.

Pour en savoir plus

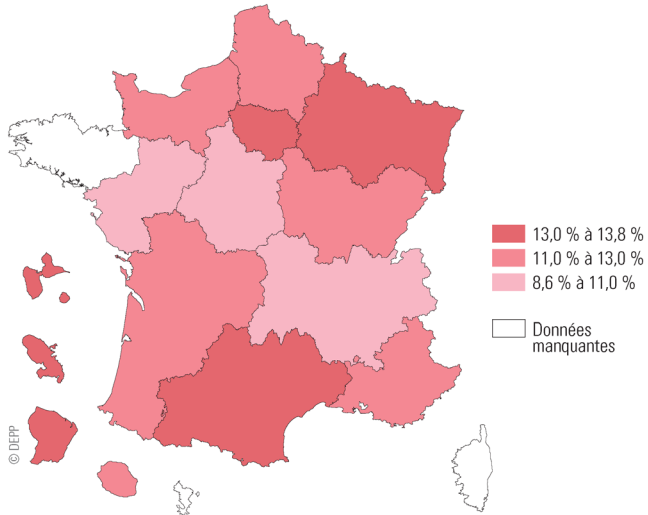
CHARDON O., GUIGNON N., DE SAINT POL T., 2015, « La santé des élèves de grande section de maternelle en 2013 : des inégalités sociales dès le plus jeune âge », *Études et résultats*, n° 0920.

DELMAS M.-C., GUIGNON N., LEYNAERT B., MOISY M., MARGUET C., FUHRMAN C., 2016, « Augmentation de la prévalence de l'asthme chez le jeune enfant en France », *Revue des Maladies Respiratoires*.

DE SAINT POL T., 2011, « La santé des élèves en grande section de maternelle », *Note d'information*, n° 11.18, MENJVA-DEPP.

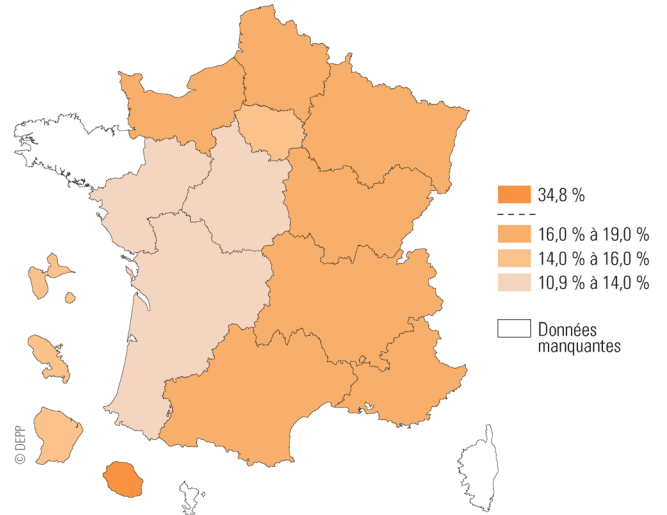
Méthodologie ▶ p. 124

►6.1 Part d'enfants en surcharge pondérale
Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



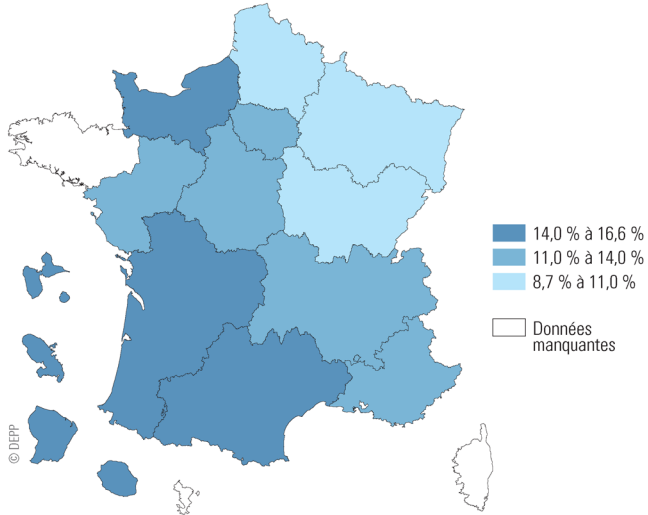
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 11,9 %

►6.2 Part d'enfants ayant au moins une dent cariée
Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



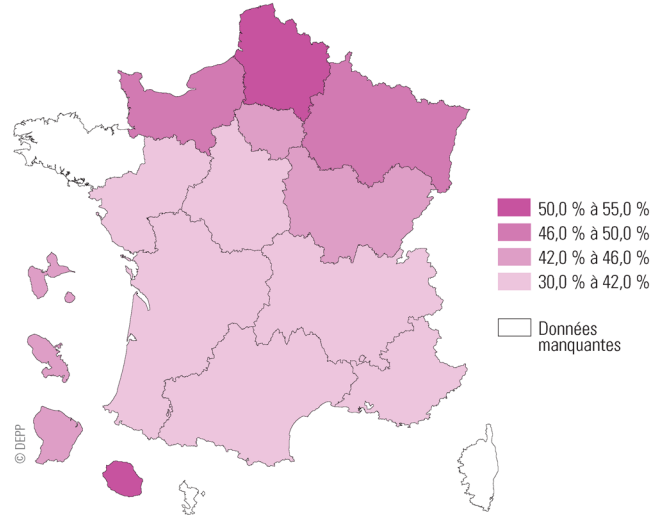
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 16,0 %

►6.3 Part d'enfants ayant eu des sifflements dans la poitrine au cours des douze derniers mois – Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



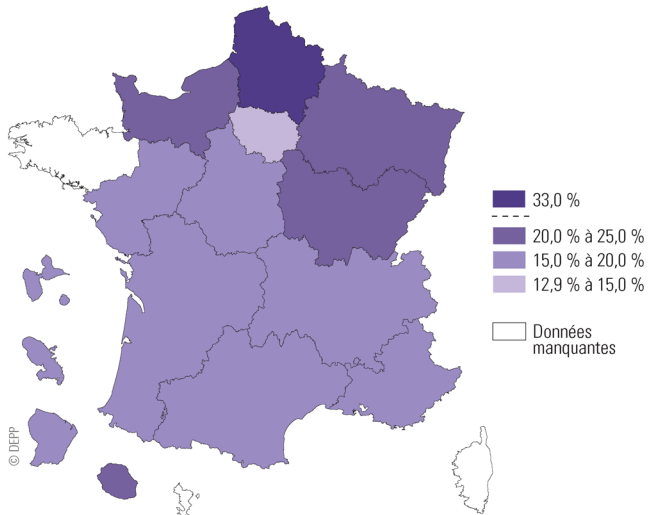
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 11,8 %

►6.4 Part d'enfants passant au moins une heure par jour devant un écran, les jours avec école – Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



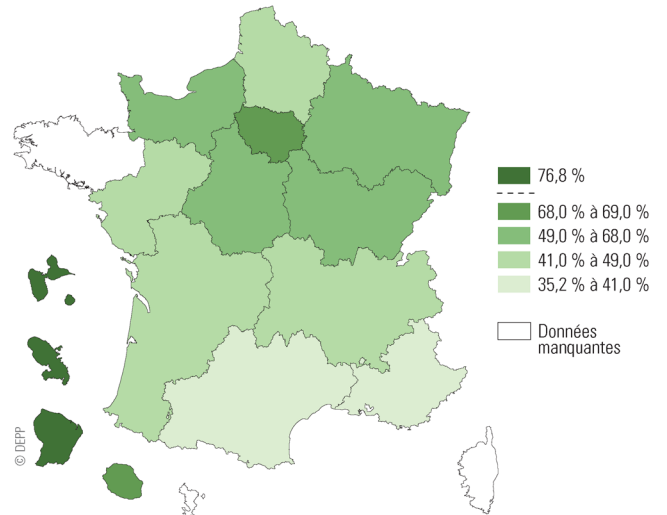
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 42,9 %

►6.5 Part d'enfants consommant tous les jours des boissons sucrées
Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 18,2 %

►6.6 Part d'enfants vaccinés contre l'hépatite B
Enquête en grande section de maternelle, 2012-2013



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 50,9 %

Sources des cartes 6.1 à 6.6 : calculs DREES-InVS, enquête santé en milieu scolaire grande section maternelle 2012-2013, DREES-DGS-DGESCO-DEPP.